[illegible] représentation, entourée d'où la Représentation proportionnelle n'aurait pu [illegible] qu'avec les [illegible].
Il n'a donc pas été question, sinon pour la repousser formellement, de la solution qui aurait consisté à faire la Représentation proportionnelle entre libéraux et socialistes seuls, sous quelque forme que ce soit.

En face de cette liste-phénomène, où le[s] socialistes et les radicaux-socialistes sortent de [illegible], les libéraux-progressistes se présentent avec leur liste entière, qui a obtenu au premier tour un splendide succès, que la victoire couronnera dimanche.

A BRUAY-SUR-L'ESCAUT

Les radicaux renoncent à la lutte. Restent en présence une liste socialiste et la liste libérale-progressiste, que tous les hommes d'ordre et les citoyens indépendants soutiendront dimanche.

A CAMBRAI

Les Cambrésiens veulent la discussion complète, publique, loyale et sans parti-pris de toutes les questions et de tous les actes relatifs à l'administration municipale, afin qu'au Conseil tout se passe au grand jour.

Or, cela n'est possible qu'avec le contrôle d'une minorité.

C'est pourquoi les Cambrésiens éliront dimanche les candidats libéraux.

Ceux-ci entreront au Conseil sans aucun parti-pris, avec le seul désir de travailler à la prospérité de Cambrai et la ferme intention d'apporter à cette œuvre leur loyale collaboration.

Electeurs, dans l'intérêt de Cambrai, de son [illegible], de sa prospérité, de son avenir, votez tous pour les candidats libéraux.

Voici leurs noms :

Deligne Fernand, Tribou François, Petit Félix, Cardon-Duverger Alexandre, Moreaux Emile, Mairesse Jules, Bréaud Albert, Caron-Bonnet Camille, Guerrin Eugène, Roth le Gentil Edouard, Rivière Alexis, Bréaud-Dérieux.

Le Sucre Béghin
[illegible]

ROUBAIX

Pas d'abstentions ! Pas de rature !

Nous supplions tous nos amis de remplir demain leur devoir de catholiques et de citoyens.

S'abstenir est un crime quand les libertés les plus sacrées, quand les plus grands intérêts sont en jeu.

C'est la vie pour Roubaix où le scrutin de ballottage doit nous donner, ou une administration municipale sectaire, nettement antireligieuse et incapable, ou une administration municipale tolérante, exercée et consciencieuse.

Rayer un nom sur la liste de la Fédération Républicaine Anticollectiviste c'est encourir la même responsabilité ; c'est s'exposer aux mêmes risques.

Il faut que les catholiques de la 2e section votent tous, et sans rature, pour les candidats de la Fédération Républicaine Anticollectiviste.

Réponse à une odieuse calomnie

MM. Gautier, candidat radical-socialiste, et Thérin, candidat collectiviste, avaient publiquement déclaré qu'un candidat de la Fédération Républicaine Anticollectiviste parcourait le Fontenoy et tentait d'acheter, à prix d'or, des cartes d'électeurs.

En réponse à cette odieuse calomnie, uniquement imaginée pour influencer le corps électoral, les candidats de la Fédération viennent de faire savoir, par voie d'affiche, qu'ils déposaient une plainte en diffamation contre MM. Gautier et Thérin.

Bravo !

Attention !

La Fédération Républicaine Anticollectiviste a fait placarder une affiche dans laquelle elle met en garde les électeurs républicains contre une manœuvre que préparent les radicaux-collectivistes pour le scrutin de ballottage de demain, au Fontenoy.

Les peu scrupuleux alliés feraient imprimer des bulletins de vote portant en tête le nom de M. Achille Rousseau et, au-dessous, les noms de deux candidats radicaux-socialistes et de deux candidats collectivistes.

Nous invitons nos amis à bien vérifier leurs bulletins avant de les déposer dans l'urne et de s'assurer s'ils portent bien les noms des six candidats de la Fédération.

Les Bureaux de vote de la 2e section

5e bureau, 17, rue des Lignes, 1.253 inscrits ; président, M. G. Sayet.

6e bureau, rue Archimède, 920 inscrits ; président, M. G. Deschodt.

7e bureau, rue Saint-Vincent, 1,062 inscrits ; président, M. J. Noyelle.

8e bureau, boulevard d'Halluin, 1.118 inscrits ; président, M. J. Cléty.

Total des électeurs de la section : 4.353.

La proclamation des résultats aura lieu à l'ancienne Ecole de musique, rue des Lignes.

La scène de sauvagerie de la Grand'Place

M. Honeix, juge d'instruction, avait convoqué, hier, en son cabinet, de nombreux témoins, à l'effet d'établir la responsabilité des individus arrêtés à la suite de la sauvage agression commise dans la nuit de lundi à mardi à Roubaix.

On sait que les quatre agresseurs avaient, après un interrogatoire de M. Delfail, commissaire de police, été laissés en liberté provisoire.

Mais à la suite des dépositions de Mme François, cabaretière, de M. Georges Merheim, chaudronnier, de M. Emile Philippart, ourdisseur, et de Louis Delfrère, marchand de journaux, tous quatre victimes des brutalités des ivrognes, le magistrat a de nouveau ordonné l'arrestation des agresseurs.

On sait qu'il s'agit de M. Lewynne, ingénieur, originaire d'Odessa, et de trois monteurs-électriciens de Lille, Désiré Catteau, 34 ans, rue Castel, 10, François Catteau, 21 ans, rue du Faubourg-de-Roubaix, cour de Kirsch, et Arthur Catteau, 27 ans, rue Raspail, 59.

La Sainte-Vierge dans les arts, magnifique volume. — L'Œuvre de Lourdes, les Merveilles de Lourdes, l'Histoire de Notre-Dame de Lourdes. — A Lourdes. — Critique de Lourdes de Zola. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

M. Alfred Glaudière, ancien juge de paix des cantons Est et Ouest, juge de paix honoraire, vient de mourir, à l'âge de [illegible] ans, à Marconne (Pas-de-Calais).

Halle Fêtes. Meilleur marché que partout.

Fédération des Syndicats de l'Industrie Roubaisienne. — Syndicat des Ouvriers des Industries textiles réunies de Roubaix.

Bureau de placement gratuit, 22, rue de la Paix, dimanche, de 8 heures 1/2 à 9 heures 1/2.

Concert à l'Hospice de Barbieux. — Voici le programme du concert qui sera donné, dimanche, à onze heures du matin, à l'Hospice de Barbieux, par l'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français :

Parade, marche (G. Parès). — Ouverture militaire (Seifenick). — Badinage, bluette (L. Montagne). — Henriette, valse (L. Mayeur). — Farandole provençale (Chaulier). — Défilé avec tambours et clairons (Meister).

LA BLANCHISSERIE DE LINGE [illegible] OTTON-MOCHE, à LOMME [illegible]
PASSE A ROUBAIX, LE MARDI

La société mixte de tir « Le tir national de Roubaix » rappelle aux sociétés de gymnastique et d'instruction militaire, que le tour de roulement pour le mois de mai, a désigné pour le dimanche 10 mai, et dans l'ordre ci-dessous, les sociétés suivantes :

Tir réduit : Matin, l'Union sportive Tourquennoise, de 9 h. 30 à 10 h. ; Les Ecoles publiques de Roubaix, de 10 heures à midi.

Soir : La Gauloise, de Wattrelos, de 2 h. 30 à 4 heures ; Ecole d'instruction militaire de Tourcoing, de 4 heures à 6 heures.

Tir à 200 mètres à l'arme de guerre. — Matin : La Patriote de Croix, de 8 heures à 10 h. 30 ; Le Lycée de Tourcoing, La Gauloise, de 10 h. 30 à 12 heures.

Soir : L'Ancienne, de 2 h. 30 à 4 h. 30 ; Ecole d'instruction militaire de Tourcoing, de 4 h. 30 à 6 heures.

Une chute de neuf mètres. — M. Julien Brétan, 19 ans, hameau du Fresnoy, à Lys, aide-couvreur chez M. Louis Dubembre, entrepreneur, était occupé à des travaux sur le toit de la filature de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, quand il heurta un châssis et tomba dans le vide d'une hauteur de neuf mètres.

On le releva inanimé. M. le docteur Bernard, appelé à le soigner, n'a relevé aucune fracture ; il a néanmoins fait des réserves sur la possibilité de lésions internes.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier soir, vers 9 h. 1/2, dans l'une des nombreuses maisons habitées du champ Delobel, rue de l'Epeule.

Le feu a pris, on ne sait trop comment, dans un tas de paille abandonné dans un grenier par les derniers habitants.

On suppose que des rôdeurs auront laissé tomber une allumette au moment où ils allaient s'étendre un refuge dans ce grenier.

Les pompiers, arrivés au premier signal, n'ont eu qu'à jeter quelques seaux d'eau pour se rendre maîtres du commencement d'incendie.

Le passage du grand train avait attiré, rue de l'Epeule, une nombreuse foule de curieux.

Les vols de bicyclettes. — M. Louis Tiberghien, négociant en tissus, rue de la Gare, 80, s'était rendu, jeudi soir, vers 7 heures, à la salle d'armes de M. Fort, rue Nain. Il avait laissé sa bicyclette dans le couloir d'entrée de la maison. Quand il voulut la reprendre, la machine avait disparu. Le voleur est inconnu. La police le recherche.

SAVON LUMINOL Blancheur du linge Victor VAISSIER

WATTRELOS. — Du 8 mai. — Naissances. — Léa Decoster, Marthe [illegible]. — Maria Duhamel, r. Haugedé, 26. — Marie et Alexandre Descamps, rue du Tilleul, cour Suin. — Robert Destombes, rue du Laboureur. — Fernand Deyllaghe, [illegible] du Petit-Tourcoing.

Publications. — Victor Vaillant, peigneur, et Jeanne Vandenbuss, [illegible]. — Jules Dubus, tisserand, et Angèle Masure, contrôleuse. — Jean Marchand et Germaine Pharadmon. — Arthur D'Halewinne, contremaître, et Jeanne Brochet, couturière.

Décès. — Sophie Delcroix, 57 ans, St-Liévin.

MOREL - GOYEZ
MOBILIERS, rue Esquermoise, 21, LILLE

CROIX

CONTRE LE BLOC RÉVOLUTIONNAIRE

Les libéraux et les progressistes alliés aux radicaux indépendants et anticollectivistes se sont coalisés sur un programme républicain et démocratique. Nous donnons ci-dessous la liste des hommes d'ordre qui ont accepté de tenir haut et ferme au second tour le drapeau patriote et anticollectiviste. Ceux qui ont réussi à établir cette liste malgré les efforts des socialistes et des francs-maçons peuvent être remerciés.

Ceux qui, dimanche dernier, ont lutté bravement sous l'étendard libéral et se sont retirés après un beau succès méritent nos éloges.

Il reste à tous ceux qui répudient le collectivisme un devoir à remplir demain : ce sera de déposer dans l'urne la liste entière des candidats républicains et d'inviter leurs amis à prêter leur concours à cette cause.

Liste de l'Union Républicaine

MM. Mathieu Ernest, instituteur en retraite, officier de l'Instruction publique. — Duforest Henri, c. s. — Carton Lucien, c. s. — [illegible] Jules, c. s. — Delporte Henri, c. s. — Mullier Edmond, c. s. — [illegible] Arthur, c. s. — Dubourg Jules, c. s. — [illegible] Gustave, employé. — [illegible] Gustave, mercier. — [illegible] Henri, [illegible]. — [illegible] Clotaire, employé. — [illegible] Henri, bobineur. — Germain Léon, comptable, officier d'académie. — Farvacque Louis, mécanicien. — Hassebrouck Victor, employé. — Houzet Julien, industriel. — Lamblin Pierre, dessinateur. — Leclercq César, employé. — Lefebvre Henri, dessinateur. — Leveaux Ernest, magasinier. — Olive Oscar, épicier. — Parent Henri, ouvrier fileur. — Picavet Richard, cultivateur. — Pollet Jules, journalier. — Pinguet Henri, négociant. — Roger César, couvreur.

Citoyens,

Le scrutin de ballottage du 10 mai aura pour l'avenir de Croix une importance capitale. Les socialistes indépendants qui depuis douze années détenaient le pouvoir municipal sont submergés eux-mêmes par le flot montant du collectivisme.

Les adeptes les plus violents de la Révolution sociale l'emportent et se croient déjà les maîtres incontestés de l'Hôtel de Ville.

Devant la gravité de cette situation les citoyens appartenant à tous les partis politiques ont résolu d'unir leurs efforts et d'essayer de barrer la route aux collectivistes unifiés dont l'avènement marquerait la ruine de la ville de Croix.

C'est dans cette pensée et abstraction faite de toute idée personnelle que nous présentons à vos suffrages une liste de 27 candidats. Cette liste est de nature à satisfaire les différentes fractions du parti républicain et répond aux vœux unanimes de tous les électeurs qui n'égarent pas les doctrines pernicieuses de l'antipatriotisme, de la grève générale, du sabotage et de l'anarchie.

Electeurs,

Les candidats qui sollicitent vos suffrages ne vous font point de mirifiques promesses, ils ne se posent pas comme leurs adversaires en réformateurs de génie, ils repoussent toute surenchère qui procure une popularité facile mais n'est que pourvoyeuse de démagogie.

Ils désirent se consacrer exclusivement à l'administration de leur ville qu'ils veulent toujours plus belle, plus saine et plus prospère.

Démocrates ardents, ils estiment que Croix dont le développement a été si rapide, doit faire beaucoup pour le bien de la démocratie laborieuse ; ils veulent que tous les travailleurs soient protégés contre les risques de maladie, d'invalidité, de vieillesse.

Aussi leur sollicitude ira-t-elle d'abord aux œuvres de prévoyance et de solidarité.

Avec le concours de l'initiative privée, ils les développeront et s'efforceront, comme à Roubaix, de fonder une Caisse de chômage afin d'atténuer la misère de l'ouvrier atteint par la crise industrielle.

Pour réaliser ce programme, ils apporteront dans les finances de la Ville, le contrôle le plus actif et le plus vigilant. Fidèles aux principes de stricte probité, ils seront sévèrement économes de vos deniers pour favoriser généreusement toutes les œuvres de progrès social.

Electeurs,

Le sort de la Ville est entre vos mains.

D'un côté les révolutionnaires dont vous connaissez les méthodes déplorables, qui administrent moins dans l'intérêt de la commune que dans celui de leur parti.

De l'autre, des hommes indépendants, uniquement soucieux des intérêts généraux, et qui, au lendemain de la bataille, ne connaîtront plus que des concitoyens ayant des droits égaux à leur sollicitude et à leur dévouement.

D'une part, des esclaves asservis à la dictature d'un comité qui poursuit la destruction de tout ce qui nous est cher, la liberté, l'armée, la patrie.

D'autre part, des hommes librement venus de tous les points de l'opinion républicaine, et fermement attachés aux grands principes d'union sociale et de fraternité.

Citoyens, votre choix ne saurait être douteux. Dans un superbe élan de sagesse et de patriotisme, la démocratie croisienne signifiera démission aux politiciens de l'hervéisme et de la révolution sociale qu'elle a définitivement rompu avec eux, et qu'elle entend vivre désormais dans une ère de paix, de tolérance et de liberté.

Haut les cœurs, citoyens ; oublions tout ce qui a pu nous diviser jusqu'ici. Unissons-nous pour défendre en même temps que l'honneur de Croix, le drapeau de la Patrie française.

Vive la ville de Croix ! Vive la République démocratique et sociale !

FLERS-BREUCQ

L'affiche suivante a été placardée sur les murs du village :

Aux électeurs de la section du Breucq.

Les élections de dimanche dernier ont entrouvert, au collectivisme ruineux, la porte du Conseil municipal ; alors que toutes les grandes villes, qui en ont subi les atteintes ont vu leurs finances dilapidées, le Breucq veut, à son tour, subir cette administration néfaste.

Nous espérons que le bon sens de la population, se ressaisira et qu'elle aura à cœur, d'envoyer au Conseil municipal, quatre de ses anciens administrateurs qui, avec M. J. Thiers, déjà élu, mettront un frein aux prodigalités collectivistes et exerceront un contrôle sérieux et utile sur toute l'Administration.

Electeurs, votez sans abstention et sans rature pour les candidats de l'alliance anti-collectiviste : MM. Lepers Louis, maire sortant ; Picavet Désiré, adjoint spécial sortant ; Lussier Jules, conseiller sortant ; Guignet Benjamin, conseiller sortant.

TOURCOING

Physionomie électorale

Les socialistes unifiés ayant affiché leur liste, comprenant onze de leurs candidats et vingt-cinq candidats radicaux-socialistes, la police les a lacérées sur réquisition d'un huissier, agissant au nom du Comité radical. Ce fut le premier événement de la journée de vendredi.

M. Dron a fait ensuite placarder une affiche de taille inusitée, où, au milieu d'invectives traînant son trouble, il fait son éloge personnel et supplie les électeurs de ne point le lâcher. Attitude piteuse ! Ce n'est plus l'homme arrogant de jadis, c'est le quémandeur de suffrages. Quelle chute !

Les affiches de l'A. L. P. et de l'U. S. P. ont fait leur apparition vers cinq heures. Nous avons dit hier que le public s'attendait à voir éclore une combinaison plus ou moins bizarre et qu'il n'en serait rien. Et, en effet, un principe avait été posé dès le mois de février : celui de la Représentation Proportionnelle.

Les blocards n'avaient pas jugé devoir l'accepter, parce qu'ils craignent le contrôle de leurs actes. Au premier tour, les libéraux se présentèrent donc avec une liste complète. Le ballottage qu'ils infligèrent à la municipalité sortante prouva la puissance de leur parti.

Au second tour, avec cette franchise et cette loyauté auxquelles tout le monde se plaît à rendre hommage, ils viennent dire aux électeurs : « Les comités ne veulent pas de la R. P., mais vous, vous pouvez en vouloir. Le scrutin du 3 mai nous donne droit à treize candidats, faites-les triompher si vous désirez que le Conseil municipal soit autre chose qu'une assemblée enregistreuse des quatre volontés du maire. »

Rien de plus facile pour les électeurs et rien de plus légal ni de plus franc.

Chaque électeur a le droit de confectionner son bulletin comme il l'entend. Il peut rayer des noms et en ajouter d'autres.

Nous entendons dire de tous côtés et surtout par des radicaux qui approchent le plus près M. Dron qu'il est grand temps pour Tourcoing d'avoir une opposition au Conseil municipal. L'occasion est donc bonne pour les radicaux de traduire leurs plaintes par des actes. Il leur suffit de faire figurer les 13 candidats libéraux sur leur bulletin et d'effacer les noms de 13 radicaux.

Quant à nos amis, nous les conjurons d'être disciplinés.

Plus d'abstentions surtout !

Les 13 libéraux seront élus dimanche.

LES AFFICHES

POUR QUI FAUT-IL VOTER ?

Electeurs,

Notre proposition de faire, au scrutin de ballottage, une application loyale de la Représentation proportionnelle a été rejetée par les Comités électoraux des partis radical et socialiste.

Nous ne nous inclinons pas devant le refus de ces comités.

Nous nous adressons aujourd'hui directement à tous les électeurs qui ont bien le droit d'émettre une opinion personnelle sur la meilleure façon de défendre leurs intérêts au Conseil municipal.

En grande majorité, ils ont proclamé par leurs votes, dimanche dernier, qu'ils étaient fermement décidés à faire disparaître le despotisme de la mairie de Tourcoing.

Ils veulent qu'au Conseil municipal les projets de l'administration soient contrôlés et discutés.

Ils réclament la cessation des gaspillages, des dépenses de luxe injustifiées afin qu'une gestion plus économe des deniers publics permette de diminuer les charges qui pèsent lourdement sur le petit commerce et les ouvriers.

Electeurs,

Voulez-vous réaliser ces réformes ?

Votez tous dimanche pour la liste de Représentation proportionnelle sur laquelle figurent pour notre part les noms suivants :

MM.
Louis Bernard-Flipo, industriel;
Docteur Delegrange;
Paul Delemasure, industriel;
René Demeerseman, employé;
Eugène Deschamps, directeur-mécanicien;
Frédéric Destombes, retraité d'octroi;
Alphonse Dhalluin, rentier;
Arthur Duvillier, employé;
Jules Florin, serrurier;
Jean-Baptiste Maillard, architecte;
Remy Putman, paqueteur;
Jean Tiberghien, industriel;
Docteur Vanneufville.

A NOS AMIS

Un cordial merci à tous nos amis pour le témoignage de confiance qu'ils nous ont donné dimanche dernier.

Nous leur demandons instamment de faire demain un acte de discipline en votant pour la liste de la Représentation proportionnelle.

Cette liste comprend treize candidats.

Qu'ils votent pour cette liste sans aucune rature.

Ils ont emporté, dimanche dernier, une véritable victoire en mettant en ballottage le Conseil municipal sortant.

Il faut qu'ils complètent cette victoire, que pas un des 5.600 suffrages qui nous ont été accordés ne manque à l'appel et le Conseil municipal de demain comprendra une minorité active, indépendante qui saura défendre les intérêts légitimes du petit commerce et de tous les ouvriers.

A L'« AVENIR »

Dans son numéro du vendredi 8 mai, l'« Avenir » voudrait imputer à l'U. S. P. et à l'A. L. P. les listes parues ou à paraître et qui contiendraient des candidatures de différents partis.

C'est un calcul mensonger contre lequel nous protestons énergiquement.

Nous présentons 13 candidats et nous demandons aux électeurs de les faire triompher au scrutin de ballottage du 10 mai.

Nous répudions toute liste parue ou à paraître autre que celle qui sort de nos Comités.

Union Sociale et Patriotique.
Action Libérale Populaire.

POURQUOI TREIZE CANDIDATS

Pourquoi l'Action Libérale Populaire et l'Union Sociale et Patriotique ne présentent-elles que treize candidats au scrutin de ballottage ?

Parce qu'elles veulent rester fidèles aux principes de la Représentation proportionnelle.

Si les Comités radical et socialiste avaient accepté d'en faire l'application loyale au deuxième tour de scrutin, nous aurions droit à treize places au Conseil municipal.

Nous n'en réclamons pas davantage.

Nous sommes certains que la grande majorité des Electeurs sera d'avis que 5.700 suffrages doivent être représentés à l'assemblée communale et qu'il est de l'intérêt de tous de permettre à une minorité indépendante de contrôler et de discuter les actes de l'administration.

Qu'on interroge les gens sérieux et sincères de tous les partis politiques, ils ne cachent pas qu'ils en ont assez de l'omnipotence de M. Dron qui ne consulte jamais personne et prétend décider à lui seul des plus graves intérêts.

Si la Représentation proportionnelle avait été appliquée aux dernières élections, si M. Dron avait eu devant lui au Conseil municipal des hommes indépendants et capables de contrôler son administration, est-ce que la ville de Tourcoing serait aujourd'hui dans une situation financière déplorable ?

Considérez de quelle façon M. Dron a demandé et obtenu de son conseil le vote des deux derniers emprunts :

Le premier est de plus de cinq millions !

Est-ce que le projet d'emprunt a été soumis à l'étude d'une commission municipale ?

Est-ce que les conseillers ont été invités à examiner les motifs qui le justifiaient ?

Non pas. M. Dron s'est contenté de lire rapidement un rapport et dans la même séance, sans qu'une seule observation ait été faite, le projet a été voté.

Ceux qui ont pris la peine d'étudier la situation financière de Tourcoing, savent que M. Dron emprunte pour payer des dettes, ce qui est illégal, et qu'il prétend gager cet emprunt sur des ressources absolument douteuses.

Quant au second emprunt de Deux millions 350.000 francs pour le pont du Tilleul, il a donné lieu à une scène ridicule, digne de figurer dans un vaudeville.

M. Dron a exposé rapidement son projet. Les conseillers qui n'en avaient jamais entendu parler, ont paru d'abord perplexes. M. Dron s'écria alors : Ça vous va-t-il ? Un conseiller plus audacieux osa dire : Nous sommes liés. On passa au vote et quelques minutes après le projet d'emprunt fut voté à l'unanimité.

Et voilà comment on traite les affaires sérieuses dans le Conseil municipal d'une ville de 80.000 habitants, quand il ne renferme pas d'opposition et que tous ses membres sont d'une servilité à toute épreuve.

Il faut que cela cesse !

Nous ne sommes pas dans l'empire des Tzars !

Nous sommes en République et en Démocratie.

Electeurs,

Agissez dimanche en vrais Républicains et en hommes libres.

M. Dron veut un Conseil homogène parce qu'il n'aime pas la discussion et le contrôle.

Ne vous inclinez pas devant la décision des Comités Radical et Socialiste.

Appliquez vous-même les principes de la Représentation proportionnelle et faites entrer au Conseil municipal les treize candidats auxquels nous avons droit.

Ces derniers n'ont pas l'intention de faire de l'opposition systématique mais de défendre avec fierté et indépendance les intérêts de tous les Tourquennois.

RÉPONSE A UNE QUESTION

Les Comités d'A. L. P. et d'U. S. P. font le communiqué suivant :

Un bulletin portant seulement les treize noms de la liste de Représentation Proportionnelle est-il valable ???

Oui.

C'est celui que doivent déposer dans l'urne tous nos amis.

LE TÉLÉPHONE

Allô... Allô... « Qui est là ? — « C'est moi, Annette ; tu pourrais-vous me dire où je pourrais trouver des enveloppes pour cartes de visite ; je viens de faire plusieurs maisons sans succès !... » — « Inutile de continuer vos recherches ; les marchands n'en ont plus ; les enveloppes sont remplacées maintenant par les bandes postales des Ecoles, vendues 0,05 centimes, et qui apportent à l'œuvre 0,03 centimes. Vous en trouverez dans les principales librairies de chaque ville. »

Le mois de mai à La Marlière. — Dimanche 10 mai, messes à 5 h., 5 h. 3/4, 6 h. 1/2 Cercle de St-François de Sales du Sacré-Cœur de Roubaix. Messe et allocution, par M. l'abbé Bertram ; 7 h. 1/2, le Carmel de Roubaix ; 8 h. et demie, Anciens élèves des Frères de Tourcoing, abbé Tiberghien ; 9 h. 1/2 établissement Bernard-Flipo ; 10 h. 1/2, messe et allocution par M. Lecomte, supérieur au Collège de Tourcoing. Offices depuis 3 h. ; à 4 h., pèlerinage de la paroisse du Risquons-Tout ; à 5 h. et demie, pèlerinage de la paroisse du Touquet ; — Lundi 11 mai, Messes à 5 h. 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h. 7 h. 1/2 Ligue Patriotique des Dames Françaises, messe et allocution par M. l'abbé Delattre ; à 8 h., messe d'actions de grâce des Premiers communiants de la Croix-Rouge, allocution par M. l'abbé Marchant, vice-doyen. Vêpres à 4 h.

Les meilleures conserves
Le plus grand choix
41, rue Carnot, « AU FAISAN DORÉ »

Statistique sanitaire. — Pendant le mois d'avril, il y a eu 148 naissances, 93 mariages et 110 décès.

Ces derniers se répartissent comme suit : Fièvre typhoïde, 1 ; rougeole, 3 ; scarlatine, 1 ; coqueluche, 5 ; diphtérie et croup, 1 ; grippe, 4 ; tuberculose des poumons, 12 ; tuberculose des méninges, 1 ; autres tuberculoses, 2 ; cancer et autres tumeurs malignes, 12 ; méningite simple, 1 ; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 5 ; maladies organiques du cœur, 9 ; bronchite chronique, 4 ; pneumonie, 4 ; autres affections de l'appareil respiratoire, 8 ; affection de l'estomac, cancer excepté, 1 ; diarrhée et entérite, au dessous de 2 ans, 7 ; hernies, obstructions intestinales, 1 ; cirrhose du foie, 2 ; néphrite et mal de Bright, 9 ; débilité congénitale et vices de conformation, 2 ; débilité sénile, 4 ; morts violentes (suicides exceptés) 3 ; autres maladies, 7 ; maladies inconnues, 1.

On meurt à tout âge. Au dessous d'un an il y a eu 17 décès ; 18 de 1 à 19 ans ; 18 de 20 à 39 ans ; 20 de 40 à 59 ans ; 37 au dessus de 60 ans.

TRIBUNE PUBLIQUE

Pourquoi paie-t-on des impôts à La Marlière ?

Monsieur le Directeur,

Voudriez-vous me permettre de me servir de votre estimable journal pour porter à la connaissance du public le complet désintéressement avec lequel la municipalité a toujours traité ce quartier de Tourcoing qui n'est pas, il s'en faut, exempt d'impôts.

La Marlière comprend une population éminemment ouvrière, la plus ouvrière de Tourcoing.

A ce titre elle méritait des égards de la part d'une municipalité qui se taxe de bienveillance envers cette classe si intéressante de citoyens.

Cet intérêt on le voit figurer dans les discours et des protestations ronflantes en périodes électorales mais cherchons des preuves, des actes.

A La Marlière :

1° Pas d'eau potable et on constate en mille circonstances que l'eau potable est d'une importance capitale pour l'hygiène. On en célèbre les bienfaits dans de beaux discours. Aussi les maladies contagieuses sont à La Marlière à l'état permanent : fièvre typhoïde, etc.

2° Pas d'éclairage ; les rues y sont des coupe-gorge et des rendez-vous d'apaches ;

3° Pas de police ; on y commet des vols le jour comme la nuit sans être nullement inquiété ;

4° Pas de pavés, les rues sont infectes, de vrais cloaques où les immondices de toute nature sont déposées sans aucun souci de la santé publique. Les riverains, pour traverser la rue à pied sec, sont obligés d'établir des passages à leurs frais et en payant l'impôt sur les scories. Les voitures de boulangers, de marchands de lait, de marchands de légumes, de marchands de charbon ne peuvent s'y engager, et les ménagères sont obligées d'aller les rejoindre à la route départementale où stationnent ces voitures ;

5° Pas de bureau de tabac, pas de débit de timbres, une seule boîte aux lettres avec des levées irrégulièrement faites dont la dernière entre trois et quatre heures de l'après-midi ;

6° Pas de tramway, le plus proche à vingt minutes dans lequel on ne peut trouver place faute de voitures suffisantes aux heures d'entrée et de sortie des ateliers ;

7° Pas [illegible] ; des promesses toujours renouvelées aux approches des élections.

Alors quoi ! Que doit-on à Tourcoing et pourquoi les impôts ?

Croirait-on à voir les besoins de ce quartier qu'il est un des plus anciens de Tourcoing ?

De tout temps on a perçu les impôts à cette population ouvrière. Quel profit en a-t-elle retiré ? Aucun.

Cette année, les impôts sont considérablement augmentés. A quoi servira la part importante qui revient à la commune ? A payer les dépenses faites avec une prodigalité révoltante en faveur des belles installations du centre de la ville ; électricité, palais scolaires, Bourse du Commerce, Hôtel des Postes, boulevards, etc., etc. Tout cela serait très bien si personne ne manquait du nécessaire.

La classe ouvrière de Tourcoing, à en juger par notre quartier, est plus que jamais sacrifiée aux prétentions d'une municipalité qui a des goûts insolents et insultants pour le pauvre peuple.

Merci, Monsieur le Directeur, et reconnaissance d'un [illegible].

[illegible].

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 8 mai

Naissances. — Dessauvages Valentine, rue [illegible], 61. — [illegible] Simone, rue St-Pierre, 72. — Caretta René, rue du Luxembourg, 2. — Dumortier Laurent, rue de Séville, 17.

Décès. — Delannoy Carlos, 67 ans, rue Pidèle-Lehoucq, 7. — Fasseur Marie, 20 ans, r. de Roubaix, 92. — Libert Auguste, 83 ans, rue de [illegible], 90. — [illegible] Léopold, 46 ans, rue Nationale, 128.

COFFRES-FORTS GRUSON
CONTRE LE FEU ET LE VOL
31, rue Royale, 31, LILLE

HALLUIN

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

La circulaire suivante vient d'être distribuée aux électeurs de la banlieue :

Nous remercions très sincèrement les électeurs du Mont et du Colbras qui ont bien voulu nous accorder leurs suffrages et nous témoigner ainsi une nouvelle marque d'estime et de confiance à laquelle nous sommes très sensibles.

Alors que dans la section du Centre nos amis de la Liste Républicaine Libérale obtenaient un magnifique succès, d'ailleurs prévu, et passaient tous au premier tour de scrutin à une majorité moyenne de 145 voix sur celles obtenues par leurs adversaires, il ne nous a manqué, en Banlieue, que quelques voix pour être également élus.

Mais la victoire, bien que retardée, n'en sera pas moins complète, car nous restons fidèles au poste. Nous venons donc vous demander à tous de nous réserver vos suffrages à l'élection de ballottage du dimanche 10 mai 1908.

Contrairement à nos adversaires, qui tous, sauf un, sont étrangers à nos Sections, nous vivons parmi vous et nous sommes évidemment mieux placés qu'eux pour discuter de vos besoins, de vos désirs et de vos préoccupations qui sont les nôtres.

Aussi, au Conseil municipal, nous aurons à cœur de soutenir énergiquement vos intérêts et de travailler, comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici, pour le plus grand bien et la plus grande prospérité de la Banlieue et de ses habitants.

C'est donc avec la conviction de voir notre mandat renouvelé que nous vous invitons tous à vous rendre aux urnes aux cris de : Vive le Mont ! Vive le Colbras !

Les conseillers du Mont : Dhalluin-Duprez Louis, Delesalle-Caretta Jules, Delobel Cyrille, Hennion J.-B., Tiberghien Pierre.

Les conseillers du Colbras : Castelain Aimé, Dal Henri, Destailleurs Charles, Lefebvre Henri.

HALLUIN. — du 8 mai. — Naissances. — Valette Marthe, rue de Linselles. — Dessonville Marie, rue de Lille.

Décès. — Tydgat Auguste, 3 mois, Rouge-Porte.

RONCQ

LA SITUATION ÉLECTORALE

Le scrutin de ballottage

Les républicains libéraux ont obtenu, le 3 mai à Roncq, avec leurs propres forces, sans appoint d'aucune sorte, une superbe et décisive victoire.

Vingt candidats sur 23 ont été élus au premier tour de scrutin, obtenant tous la majorité absolue dans les deux sections, celles du Centre et du Blanc-Four.

Quelle amère déception pour les conseillers sortants du bloc et pour les aspirants-conseillers ! Quelle déconvenue. La majorité absolue dans les deux bureaux de vote pour les libéraux après la suppression du sectionnement électoral votée par le Conseil général ! C'est l'abomination de la désolation ! ! !

Les radicaux et les socialistes avaient pourtant modifié la tactique qui leur avait si peu réussi en 1904 ; ils avaient cette fois présenté des listes séparées pour amener plus sûrement un ballottage général.

Encore une fois, peine perdue ! Pas veinards, les radicaux ! mais surtout pas fiers, en leur retournant le compliment décerné dans une circulaire de dernière heure aux électeurs libéraux qu'ils croyaient divisés et qui n'ont jamais été conduits à la victoire avec plus d'union et plus de discipline ! !

Le parti radical, irrémédiablement battu, sans espoir de retrouver les faveurs populaires, se trouve dans l'impossibilité de présenter des candidats au scrutin de ballottage. Comment, en effet, pouvoir compter sur un succès à la majorité relative quand on ne représente que le cinquième des électeurs ?

Le parti socialiste, toujours debout pour la lutte et poursuivant sa marche progressive, présente trois candidats, les plus favorisés de sa liste.

Le devoir est tout tracé pour les électeurs libéraux.

Tous doivent, sans la moindre hésitation, accorder leurs suffrages aux trois candidats de la liste républicaine, auxquels il n'a manqué que quelques voix dimanche dernier pour obtenir la majorité absolue.

MM. Carlos Cousinne, Albert Destombes et René Six doivent obtenir le 10 mai la belle majorité qu'ont recueillie le 3 mai les 20 élus de la liste républicaine.

Tous nos lecteurs doivent voter avec ensemble et sans aucune rature pour les trois candidats républicains. Tous doivent voter avec la liste complète contre les candidats du désordre et de l'anarchie.

Pas de questions de personnes ! Votons sans récriminer pour les représentants de notre parti, le seul parti de l'ordre et de la paix sociale ! Electeurs, qui voulez sincèrement l'union et la concorde entre tous les Roncquois, sans distinction de classe et de situation, votez pour MM. Cousinne, Destombes et Six.

Electeurs, pas de division dans nos rangs ! Tous, comme un seul homme, serrons-nous autour du drapeau tricolore ! Pas de révolutionnaires ni de sans-patrie à la mairie de Roncq ! !

REMERCIEMENTS AUX ÉLECTEURS

Les républicains libéraux élus dimanche, viennent d'adresser aux électeurs la proclamation suivante :

Chers concitoyens,

Merci du fond du cœur pour les marques d'estime et de sympathie que vous nous avez témoignées dimanche.

Roncq et le Blanc-Four, pour la première fois réunis, se sont fraternellement donné la main pour faire triompher les idées d'ordre et de liberté.

Nous nous sommes engagés à travailler pour le développement et la prospérité de notre commune. Vous pouvez compter sur notre parole, nous saurons, pendant ces quatre années, remplir dignement notre mandat.

Forts de votre confiance, nous venons vous demander un dernier effort. Il n'a manqué que quelques voix à trois de nos amis pour être élus, nous faisons un vibrant appel en leur faveur. Vous devez, dans l'intérêt supérieur de Roncq faire sortir leurs noms victorieux de l'urne. En votant tous pour eux vous prouverez que vous répudiez les doctrines collectivistes qui engendrent la haine et la désorganisation et qui ruineraient notre commune. Leur victoire sera une nouvelle victoire pour vos vingt élus du 3 mai, et tous ensemble alors avec plus d'ardeur et plus de courage que jamais, nous nous consacrerons à la réalisation de nos promesses.

Aux urnes donc, tous et sans ratures pour Cousinne, Destombes et Six.

Vive Roncq ! Vive la République !
Vos élus du 3 mai.

RONCQ. — du 8 mai. — Naissances. — Suzanne Lecomte, au Blanc-Four. — Alphonse Olivier, rue de Lille.

Les coloris, dernières créations, en tissus d'Ecosse et tissus anglais pour vêtements sur mesure se trouvent réunis à Lille dans les magasins de la Cie Anglaise, Grand'Place, Lille, coin de la rue Neuve. Bien que le vêtement sur mesure, coupe élégante. Costumes depuis 65 fr.

MOUVAUX

Chers compatriotes,

Les candidats radicaux sont honteux de la triste alliance d'un jour qu'ils viennent de contracter avec certains socialistes très connus à Mouvaux !!

Pour se donner un peu de courage et tromper l'opinion publique, ils essaient de fausser les résultats du premier tour.

Or, au premier tour, tous les socialistes, genre Mouton, Decottignies et Cie, ont déjà voté pour les radicaux. Le chiffre de 588 voix, obtenu par le plus favorisé d'entre eux, représente donc tout ce qu'ils peuvent espérer à Mouvaux !

Nous savons d'autre part que beaucoup de radicaux, très notoires, sont profondément écœurés de l'alliance faite, et ne voteront plus au 2e tour !

La victoire est donc à vous, éclatante et certaine !

Il suffit que vous fassiez vaillamment votre devoir comme dimanche !

Vous n'y manquerez pas !

Vive la République démocratique !
Vive Mouvaux !

Vu le candidat : H. [illegible].

ON FAIT LES MALLES

Apeurés par la débâcle qui les attend dimanche, nos farouches radicaux, acoquinés aux socialistes, ne savent plus à quelle branche se raccrocher.

Ils ont invité le pauvre Mouton à venir à la rescousse ! Et ce dernier qui entrevoit dans ses rêves une superbe écharpe tricolore (Pauvre drapeau rouge, où es-tu donc remisé ?) a signé un factum, fabriqué par un tiers, où il ressasse de vieilles calomnies datant de 4 ans ! — Le public de Mouvaux plus intelligent que le suppose Delphin, a déjà fait justice de toutes ces sornettes !

D'autre part, le Conseil de Préfecture, après une longue et minutieuse enquête sur place, et le Conseil d'Etat à Paris ont rivé le clou à tous ceux qui avaient laborieusement échafaudé ce système de calomnies.

Retourne donc au Conseil d'Etat, pauvre Delphin !

Au lieu de faire la courte échelle aux radicaux, les socialistes qui vont être les dupes une fois de plus de ce jeu de bascule, seraient plus avisés de nous citer les réformes ouvrières accomplies par ces derniers. Qu'ils examinent attentivement les deux programmes, celui des républicains et celui des radicaux. Et ils verront de quel côté se trouve l'intérêt des ouvriers et des pauvres !

Les radicaux promettent et ne tiennent jamais leurs promesses.

Ils cherchent à duper les socialistes comme ils l'ont toujours fait dans le passé, à Mouvaux comme à Tourcoing et ailleurs.

Paroisse Saint-Germain. — C'est demain qu'aura lieu la solennité de la Première Communion. La messe de première communion sera célébrée à sept heures ; pendant cette messe, des chants de circonstance seront exécutés par un groupe de jeunes filles de la paroisse. Les vêpres seront chantées solennellement à quatre heures de l'après-midi ; un salut solennel clôturera la cérémonie.

MARCQ-EN-BARŒUL

COUPS DE REVOLVER

Dans la nuit de jeudi à vendredi, une violente discussion s'éleva entre les époux Denis-Lefebvre, qui tiennent un estaminet au coin des rues de l'Ecole et de Marquette, au Pont-de-Marcq.

M. Denis ayant frappé sa femme, celle-ci, très surexcitée, courut dans la cuisine, y prit un revolver et tira sur son époux.

Le cabaretier fut atteint à l'arcade sourcilière droite ; son état étant très grave, on le transporta immédiatement à l'hôpital Saint-Sauveur à Lille.

La femme Denis a été arrêtée. Elle exprime de vifs regrets de son acte.

DUNKERQUE

NAUFRAGE EN ISLANDE

Un télégramme arrivé jeudi soir à Dunkerque annonce que le dundée « Arbalette », capitaine Lesant, monté par 18 hommes d'équipage et appartenant à M. Charles Lemmens, armateur, s'est perdu à Islande pendant un très mauvais temps. L'équipage est sauvé. Au moment du naufrage, le dundée avait plus de 200 tonnes de morues en cale.

La Loterie des Chemins de fer

C'est le vendredi 15 mai, à neuf heures du matin, dans la salle des fêtes du Petit Journal, qu'aura lieu le tirage de la loterie de l'œuvre si particulièrement intéressante de l'Orphelinat National des Chemins de fer. Nous rappelons que cette loterie comporte plusieurs gros lots de 200.000 francs, 50.000 francs, 20.000 francs, etc.

Les derniers billets, à un franc, sont envoyés contre mandat-poste adressé à l'Orphelinat, rue Notre-Dame de Nazareth, à Paris. Hâtez-vous donc ! En tentant la fortune, vous ferez sûrement une bonne action.